

*Deux sanctuaires méconnus !*

**Désignation** : 8 décembre 1993.

**Superficie** : 137 000 ha (zone terrestre 105 800 ha et zone marine 31 500 ha).

**Localisation** : au sud-est de Cayenne, en Guyane.

**Accueil**

- Parc naturel régional de  
Guyane

31 rue François Arago  
97300 Cayenne

tél. : 05 94 28 92 70

- Réserve naturelle de  
Kaw-Roura

1 lotissement Nénuphars PK  
6 route de Montjoly

97354 Rémire-Montjoly  
tél. 05 94 28 40 20

- Maison de la réserve  
naturelle de Kaw-Roura

Bourg de Kaw

97390 Régina

tél. 05 94 27 08 04

**L**e site abrite plusieurs écosystèmes, des mangroves, des forêts marécageuses à palmiers « pinot » (pinotières), des prairies flottantes et des savanes marécageuses. Deux principaux cours d'eau traversent le marais : la rivière de Kaw et la crique Angélique. Au Nord, la zone inclue les îles du Petit et du Grand-Connétable. L'île du Grand Connétable, d'une superficie de 2,5 ha, est une petite émergence rocheuse où nidifient de nombreux oiseaux de mer. Seul site disponible pour accueillir ces espèces entre l'Orénoque et l'Amazone, l'île est d'un intérêt écologique international considérable.

La diversité des habitats humides, à proximité du bassin de l'Amazone, sont des milieux propices au développement d'une flore et d'une faune d'une très grande richesse. De nombreuses espèces d'oiseaux s'y nourrissent, y migrent ou s'y reproduisent : bécasseaux, toucans, perroquets, flamants roses, hérons, ibis, jabirus, cormorans... mais aussi de nombreux rapaces. L'une des dernières populations de caïmans noirs du continent, espèce menacée d'extinction, est estimée comme viable d'après des études génétiques.

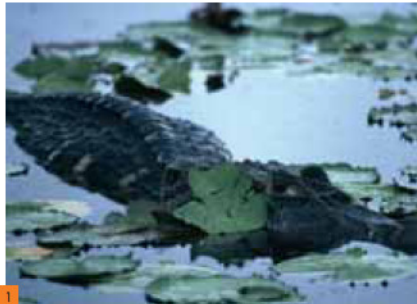
Aucune activité n'est observée au coeur des savanes du fait de leur caractère impénétrable. La présence humaine, très faible dans ces vastes marais, se localise principalement au sein du village de Kaw, petit bourg créole d'une cinquantaine d'habitants, dont la pêche constitue l'activité principale. C'est un site privilégié pour de nombreux chercheurs qui viennent étudier la faune, la flore et le milieu aquatique.

Les marais accueillent beaucoup de visiteurs attirés par la faune et les paysages insolites de la région mais la plupart des retombées économiques échappent au village.

Certaines perturbations menacent la richesse biologique des marais : le manque de gestion de la ressource piscicole et le non-respect de la réglementation sur les biotopes et les espèces protégées. La fréquentation touristique, concentrée sur la rivière de Kaw, semble occasionner un dérangement pour les populations de caïmans noirs.

La réserve naturelle, créée en 1998, couvre 95 000 ha du site. Sa réglementation a pour objet de contrôler les activités se déroulant sur son territoire afin de protéger le milieu et les espèces. Avec la création du parc naturel régional en 2001, une démarche s'est engagée pour développer des activités tournées vers la conservation et la valorisation du patrimoine naturel dans le respect de l'environnement. Des recherches scientifiques ont été lancées, elles portent sur le fonctionnement des écosystèmes et l'évaluation de la potentialité de production piscicole du marais.

# île du Grand Connétable



1



2



1. Caïman noir.  
© Charlotte Briand

2. Savanne de Kaw.  
© Charlotte Briand

3. Colonie de sternes royales.  
© Alain Alcide

4. Ile du Grand connétable.  
© Julien Sémelin



3



4